



Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Ref. : DIA-TRA04-1705-006

Propriétaire :

Adresse du bien : 10, rue de Paris , 93800 EPINAY SUR SEINE

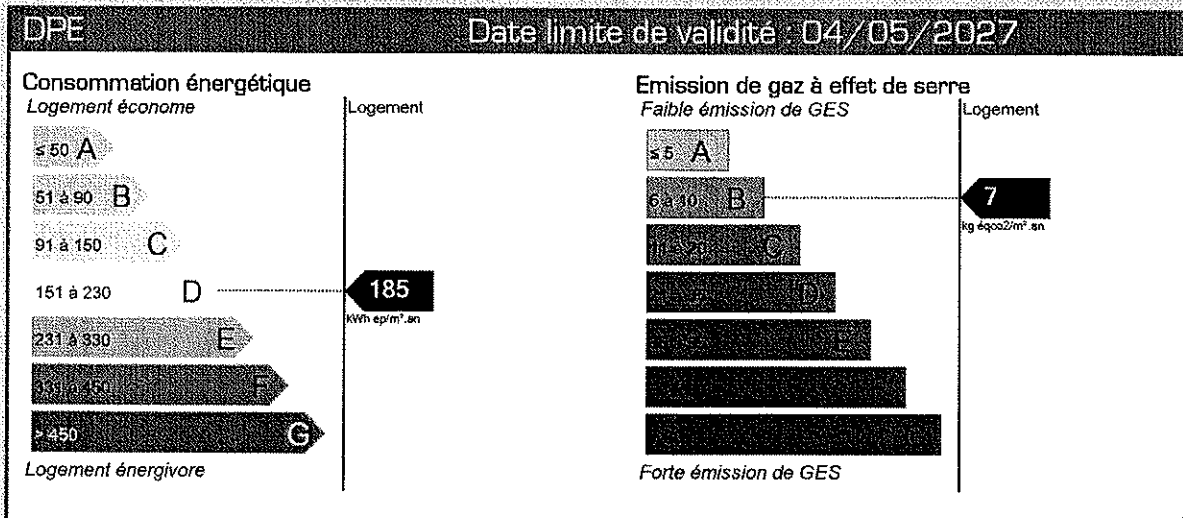
Nature du bien : Appartement T3

Localisation du bien : Etage 7 ème étage, Escalier B, 4 ème porte gauche

Numéro de lot : Lot principal (3080), Cave (3118)

Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997

Date limite de validité : 04/11/2017



Amiante

Validité illimitée (sauf travaux)

Absence d'amiante : Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Superficie Carrez

Validité illimitée (sauf travaux)

Lot 3080

Superficie « Carrez » : 61,90 m²

Superficie hors « Carrez » : 0,00 m²



Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Ref. : DIA-TRA04-1705-006

Les

Installation Electrique

Date limite de validité : 04/05/2020

Anomalies : L'installation d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). Nous vous conseillons de lever ces anomalies dans les meilleurs délais par un installateur électricien qualifié. Les anomalies constatées concernent :

- la prise de terre et l'installation de mise à la terre.
- la protection contre les surintensités adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- des matériels électriques présentant des risques de contact direct.

L'installation intérieure d'électricité était alimentée lors du diagnostic, les vérifications de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel ont pu être effectuées.

EPNMT

Date limite de validité : 04/11/2017

Il existe des risques naturels et/ou technologiques pour ce bien :

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain prescrit le 23/07/2001 : exposé.

Risque sismique : Zone 1

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.

Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

* pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.